

# PROJET D'AÉROPORT : GARDONS LES TERRES NOURRICIÈRES



## EDITO

Sylvie Thébault

Membre du secrétariat de la Conf' 44

### À marche forcée... face à la contestation !

La pression monte autour du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes. Le Préfet met tout en œuvre pour que le projet avance avec un déploiement impressionnant et démesuré de forces policières et des pratiques visant à intimider et user les gens (contrôles d'identité nombreux, survol régulier d'hélicoptère, présence de bataillons dans le bourg et ailleurs pour les sondages, les études...).

La pression mise est très forte comme le révèlent les témoignages d'habitants (agricultrice, citoyens du bourg). L'impression donnée est que l'État veut que le projet avance coûte que coûte et qu'il souhaite user et surtout diviser la population (en laissant entendre qu'il y a à Notre-Dame un climat d'insécurité engendré par l'arrivée des nouveaux habitants et en « cassant » l'image des opposants au projet). Nous pouvons aussi nous demander s'il n'y a pas urgence à avancer vite pour faire ce nouvel aéroport car demain l'erreur sera trop manifeste !

Exploitants et propriétaires commencent à être rencontrés par A.G.O. (Aéroport du Grand Ouest) ou par la société FIT Conseil, chargée de l'acquisition du foncier. La politique d'« un chèque et tout s'achète » semble de mise. La prise en considération de l'humain est inexistante. À ce jour, aucune indemnisation n'a été versée aux exploitants.

Il est important de préciser que beaucoup d'interrogations demeurent sur la consommation du foncier avec le projet de Notre-Dame : quid des liaisons train tram, TGV vers Rennes, quid du 3<sup>e</sup> pont sur la Loire, quid des zones d'activité autour de l'aéroport, quid de l'agriculture entre Nantes et Notre-Dame... ? Cette pression foncière risque bien d'avoir un effet domino sur le département et de créer des tensions même loin de Notre-Dame.

Notre-Dame et sa démesure doivent interpellé chacun de nous en termes de gaspillage de terres et de gaspillage d'argent public, d'où le positionnement de la Confédération Paysanne et son implication dans la lutte. En effet, de moins en moins de terres pour nourrir de plus en plus d'hommes implique une agriculture encore plus consommatrice d'intrants, très éloignée de l'agriculture paysanne. Dans ce projet, la logique politique est claire : l'argent peut tout et justifie tout. Les terres agricoles sont un beau terrain de jeu pour nos décideurs aménageurs qui gaspillent sans vergogne (le département de Loire Atlantique est le premier de France en disparition annuelle de terres agricoles). Certes la contribution d'un ha de terres agricoles au Produit Intérieur Brut est ridicule comparé à une usine de montage d'ordinateurs, mais il faut bien nourrir les gens... Un dossier pour faire le point, poser un regard critique sur le projet et ses conséquences et convaincre chacun qu'il est encore temps d'agir et de s'associer à la lutte sur le terrain. Dans les mois à venir, les sondages archéologiques vont commencer ce qui entraînera les premiers dommages irréversibles, des violences (pas assez dénoncées !) faites à la terre et aux hommes qui y vivent. Mobilisons-nous tous pour qu'enfin ce projet inutile soit définitivement abandonné.

## Des impacts sur toute la SAU du département

Le projet d'aéroport va entraîner la perte de plus de 2000 ha de terres agricoles, dans un département qui figure dans le peloton de tête de l'artificialisation. Les conséquences iront au-delà des cantons limitrophes.

La zone déclarée « d'utilité publique » (DUP) destinée à recevoir le site aéroportuaire et le barreau routier est de 1650 ha. Il faudra y ajouter les dégâts causés par le rétablissement éventuel des voiries extérieures et du Tram-train, ainsi que d'éventuelles extensions de zones d'habitats et d'activités économiques dont la surface est difficilement chiffrable aujourd'hui. Et que dire du projet de liaison TGV Rennes -

Notre-Dame des Landes ?... Donc, lorsque les opposants à l'aéroport annoncent la **perte de plus de 2000 ha de terres agricoles**, ils sont dans la triste réalité... Rappelons tout de même que plus de 16% des terres du département sont déjà bétonnées et que la Loire-Atlantique est dans le peloton de tête dans l'artificialisation des terres agricoles.

suite page 6



### NOTRE OPPOSITION SERA NON-VIOLENTE

Notre opposition à l'aéroport de Notre-Dame des Landes reste toujours déterminée, mais elle restera sur le fond, pour la défense des paysans en place et contre le gaspillage des terres (un nouvel aéroport ne se justifiant pas). Sur la forme, notre opposition sera toujours non-violente, la plupart des grandes causes n'ont abouti que par des luttes non-violentes. C'est pourquoi nous dénonçons les saccages qui ont affecté la caravane PS et les bureaux d'EELV. Ces actes sont néfastes aux actions menées par la coordination contre l'aéroport qui elles, portent sur le fond du dossier et restent pacifistes.

Cependant, il est bon de rappeler que l'expulsion d'un paysan de sa ferme et de sa maison, est aussi un acte violent.

Dominique Lebreton,  
président de la Confédération  
Paysanne 44



suite de la page 5

Dans un premier temps, le concessionnaire AGO-Vinci semblerait vouloir se contenter de n'occuper que 500 ha pour la plate-forme aéroportuaire, « un projet a minima ». Ainsi essaierait-il de faire passer le reste des surfaces figées en zones de mesure compensatoires. Rappelons-lui que ces mesures s'appliquent sur l'ensemble de la surface indiquée dans la DUP, c'est-à-dire 1650 ha et que cette entourage ne passera pas la barrière juridique !

## Refusons de vendre nos terres

Ces mesures devront notamment compenser les destructions opérées lors du chantier : recréer les forêts détruites, un linéaire bocager équivalent (100 km), les zones humides, les mares (75 mares à recréer en double). Pour cela, il n'y a pas de distance à respecter vis-à-vis du projet : même si le concessionnaire prévoit dans la DUP une zone compensatoire entre Savenay et Treillières de 8000 ha, n'importe quelle zone du département peut être sollicitée. Les zones envisagées doivent être soit dégradées, soit pouvoir présenter des améliorations sensibles d'un point de vue environnemental.

AGO-Vinci a commencé à démarcher les propriétaires concernés par la DUP mais

cherche à acheter l'ensemble de leurs propriétés afin de constituer un pool de zones compensatoires et il ne s'arrêtera pas là.

Attendez-vous, **propriétaires de Loire-Atlantique**, à les voir débarquer !

Attendez-vous, **exploitants fermiers** également, à voir AGO-Vinci vous proposer des conventions environnementales sur les terres que vous exploitez. Ces conventions ou contrats de type MAE (Mesure Agro environnementale, voir encadré) peuvent être avancées pour constituer des mesures compensatoires au projet d'aéroport.

Nous demandons donc à tous les paysans qui vont être contactés par AGO-Vinci :

- De refuser de vendre des terres agricoles ;
- De refuser tout contrat lié aux mesures agro environnementales.

Les mesures compensatoires devant s'appliquer sur la durée de la concession, c'est-à-dire 55 ans (pas sur 10 ans seulement), le coût global de ces mesures sur la durée de la concession va être exorbitant, en tout cas bien au-delà de la somme prévue aujourd'hui par AGO-Vinci : dépassement de budget prévisible ?

Et si AGO-Vinci ne peut pas mettre en œuvre toutes les mesures compensatoires prévues, le projet d'aéroport ne verra pas le jour.

C'est là-dessus que la **Solidarité Professionnelle** doit être en action pour **garder les terres agricoles de Notre-Dame des Landes (et d'ailleurs) avec ses paysannes et paysans ainsi que son bocage, riche de sa biodiversité !**

Régis Fresneau et Julien Durand

Pour tout renseignement complémentaire :  
Julien Durand 02 40 57 25 62, Michel Tarin  
02 40 94 61 54, Dominique Fresneau  
06 71 00 73 69

## UNE MAE (MESURE AGRO ENVIRONNEMENTALE), C'EST QUOI ?

C'est un ensemble d'obligations pour l'exploitant agricole qui visent à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, en contrepartie d'une rémunération annuelle correspondant aux coûts supplémentaires et manques à gagner induits.

Contrat basé sur le volontariat, sur une durée de 5 ans, Elles visent au maintien des haies, des prairies permanentes, conversion ou maintien de l'agriculture biologique, ...

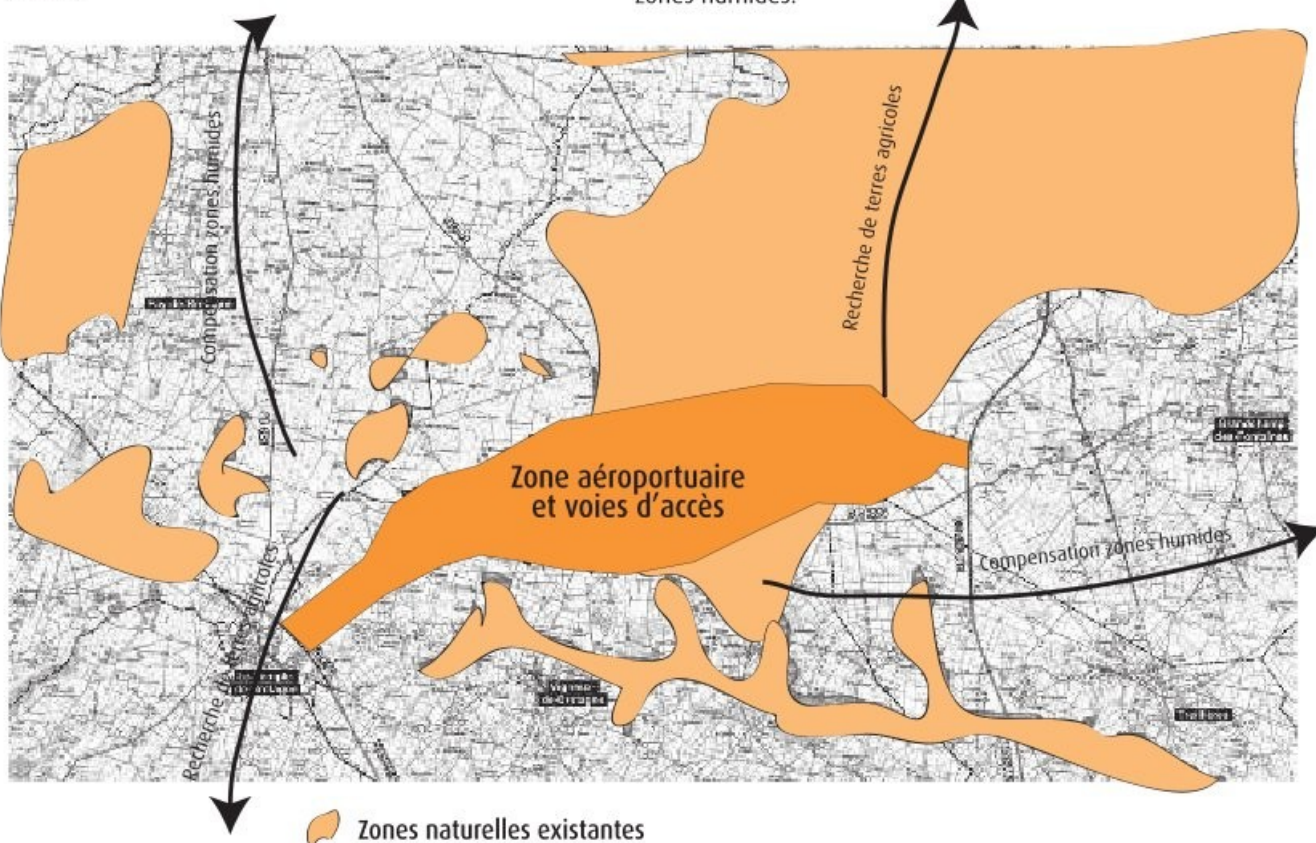
Elle peut fixer des dates de fauche tardive, limiter le chargement à l'hectare, limiter ou interdire les intrants, ...

Elles sont rémunérées en fonction de l'effort entrepris par l'agriculteur.

## Mesures compensatoires pour les zones humides détruites : des conséquences pour l'espace agricole du département

**Principe :** Les zones humides détruites par les infrastructures aéroportuaires devront être recréées ailleurs.

**Conséquences :** De nouvelles zones humides vont être créées sur des terres agricoles qui ne sont pas aujourd'hui classées en zones humides.



# Agriculteurs et habitants témoignent

Un agriculteur dont l'exploitation est remise en cause par le projet

## Nous n'avons rien demandé !

Je suis agriculteur sur le territoire du projet aéroportuaire de Notre-Dame des Landes, qui reste suspendu depuis bientôt 40 ans aux décisions politiques : oui ou non, faut-il une autre infrastructure ?

L'agriculture raisonnée (moins énergivore, moins de traitement) est la voie de demain. Soit ! Comment peut-on toujours plus alourdir notre cahier des charges alors même que VINCI s'apprête à raser des terrains cultivables pour un projet obsolète ? Du béton, toujours plus de béton !

Comme on nous l'impose, pourquoi ne pas rationaliser l'existant pour enrayer la dégradation de notre environnement ? Si le projet aboutit, tout le département, à un

moment ou à un autre, en subira des contre-coups négatifs (bruit, pollution,...).

Demain, c'est peut-être vous qui, un beau matin, apprendrez que votre maison, votre exploitation, une partie de votre vie en somme se verra tout ou partie amputée voire déracinée. Durant toutes ces longues années, tant d'interrogations laissées sans réponse.

Sur le terrain, il faut faire avec. Pas simple d'avancer dans ce brouillard quand l'agriculture a tant besoin de visibilité ! Quelquefois même des coups de fil de gens méprisants vous invitant à penser au déménagement. Pas toujours simple de tenir dans de telles conditions !

Que répondre, que penser quand on n'a pas prévu de « plan B » à sa carrière professionnelle ? Un arbre n'est arbre que s'il a des racines. Les nôtres sont ici et non en suspens au fond d'un tiroir de je ne sais quel bureau aseptisé.

Toutefois, il faut quelques fois relativiser, se dire que le pire n'est jamais sûr pour justement tenir parce que le combat est juste. L'avenir de nos enfants, avec leurs espérances, n'est pas suspendu à l'obligation de réalisation de ce type d'infrastructure ; souhaitons que ce projet soit définitivement enterré parce que nous n'avons rien demandé.



Une agricultrice de Notre-Dame des Landes :

## Désarroi et colère face à la présence policière

Nous vivions paisiblement jus-qu'au jour où certains ont décidé des prélèvements, des sondages, des comptages... et autres études en tout genre. Oui mais voilà, ce territoire est habité et la cohabitation avec les géomètres, le bureau d'études biotope... n'est pas bonne. Alors le préfet décide de mobiliser pour faire régner l'ordre et c'est la pression en permanence, de jour comme de nuit. Des individus accompagnés de gardes du corps et de gendarmes circulent, ils sont partout. Dans les prés, parfois même avec les animaux ; dans la cour de la ferme où ils passent sous notre nez et à vive allure. Ils stationnent sous le cerisier du jardin. Devrons-nous aussi leur laisser notre salon pour qu'ils ne prennent pas leur café sur le capot de la voiture ?

Et quand agacés par leurs allées et venues, on les interpelle pour leur dire notre colère, ils nous sortent l'arrêté préfectoral : ils ont le droit !

Circulez à vélo et c'est le contrôle assuré : nom, prénom, âge, profession et qu'est ce

que vous faites là ? Si vous leur dites qu'ils vous connaissent, ils vous répondent que « non » car ils sont nouveaux.

Le plus terrible a été ces 2 jours de juin (lors de sondages pour la tour de contrôle) où j'ai disjoncté. Je n'ai pas connu la guerre mais franchement, on aurait pu s'y croire. Des centaines de gardes mobiles, gendarmes, militaires, huissier, l'hélicoptère, les chiens, tractopelle et tout l'arsenal étaient là. Puis des tirs, des tirs et encore des gaz lacrymogènes partout... Les vaches qui brouaient sont parties en courant. Des tirs encore et encore... L'affrontement entre des hommes en tenue de combat avec armes contre des résistants en sandales ; de la violence à outrance.

J'ai crié de révolte et de désarroi devant tout ça, il n'y avait pas de mots pour dire tout le mal-être que je ressentais. Je me suis emportée face à un garde mobile qui m'a encore plus déstabilisé avec des propos du genre « ici, on est chez nous c'est au conseil général de Loire-Atlantique » ou « on

paiera des impôts pour que vous touchiez des primes ». Il me cherchait, il voulait que je dérape.

Leur départ a laissé le chaos. Des habitants nous ont aidés à ramasser les cartouches de gaz (2 grands sacs poubelle) laissées par les forces de l'ordre ainsi que leurs détritres.

Les vaches vont tant bien que mal, quid de la prairie, du maïs frais semé, des clôtures arrachées...

Le moral est au plus bas (heureusement, les vacances arrivent !). Il faut avancer et se retrouver encore face à ces forces de l'ordre. Parfois même, ils nous narguent en donnant 2 petits coups de klaxon en passant devant la maison. Ça veut dire quoi ? Malgré tout ce qu'ils feront, nous sommes encore chez nous !

Brigitte Fresneau, agricultrice à Notre-Dame des Landes



Une habitante de Notre-Dame

## La tranquillité brisée par le déploiement des forces de l'ordre

"Habitants sur Notre-Dame des Landes depuis 14 ans, nous avons opté pour cette petite commune pour sa tranquillité, sa proximité des petits commerces, son dynamisme associatif et surtout pour le plaisir de vivre à la campagne !

Consciente du projet d'aéroport depuis de nombreuses années, je ne pensais pas que cela prendrait de telles proportions au vu des derniers mois écoulés.

Accompagnant la plus jeune de mes filles à l'école Marcel Pagnol, quelle ne fut pas

notre surprise, enfants comme parents, de voir défilier des camions de CRS et de gendarmerie vêtus, casqués, armés comme si notre commune était en état de siège !

Ceux-ci bloquant les accès routiers et ne me donnant pas la possibilité de pouvoir accéder à Vigneux de Bretagne pour pouvoir me rendre sur mon lieu de travail et ce durant plusieurs matins.

Les enfants nous questionnant : "qu'est ce qu'ils font ?" et nous adultes nous interrogeant sur le bien fondé de cette situation.

N'était-ce pas complètement démesuré d'employer autant de fonctionnaires pour si peu.

Si pour une simple étude de projet un tel déballage de la force publique est mis en place mais qu'advierait-il de notre commune et de sa tranquillité si ce projet sort de terre ?".

Hélène Glébeau



# Foncier, financement : les contrevérités du projet

**Le projet d'aéroport** est présenté par ses promoteurs comme indispensable, peu coûteux, de développement durable et même écologique ! Nous rétablissons ici la vérité sur la consommation de foncier ou son financement.

## Déni de démocratie

Depuis 2003 on nous impose ce projet d'aéroport par des moyens présentés comme démocratiques. C'est le cas du débat public de 2004 sans réel débat sur les propositions alternatives proposées. C'est le cas de l'enquête d'utilité publique de 2007 qui a totalement ignoré les 80 % de contributions opposées au projet et qui apportait des propositions au réaménagement de l'existant à Nantes-Atlantique.

Le projet de Notre-Dame a été rejeté par le Grenelle de l'environnement en 2008. Mais il a été rattrapé de justesse par Jean-Marc Ayrault, présentant Notre-Dame comme un transfert de Nante-Atlantique et non comme une nouvelle plate-forme ! C'est ainsi qu'en février 2008 un décret déclarait le projet d'aéroport « d'utilité publique ». Ce décret a fait l'objet de 5 recours au Conseil d'État, tous rejetés, sans motivation, ce qui est juridiquement inacceptable, d'où un nouveau recours déposé en 2010 par la Coordination des associations opposées au projet, devant la Cour européenne des droits de l'Homme, pour contraindre l'État français à motiver ses décisions de rejet. Affaire à suivre...

## Consommation de foncier minimisée

Aujourd'hui en 2011, une coordination représentant 37 associations, partis politiques et plus de 1000 élus locaux, nationaux et européens, dénonce le manque de transparence et de démocratie dans les décisions ; cette coordination demande une étude sérieuse sur le maintien et le réaménagement de l'existant à Nantes-Atlantique.

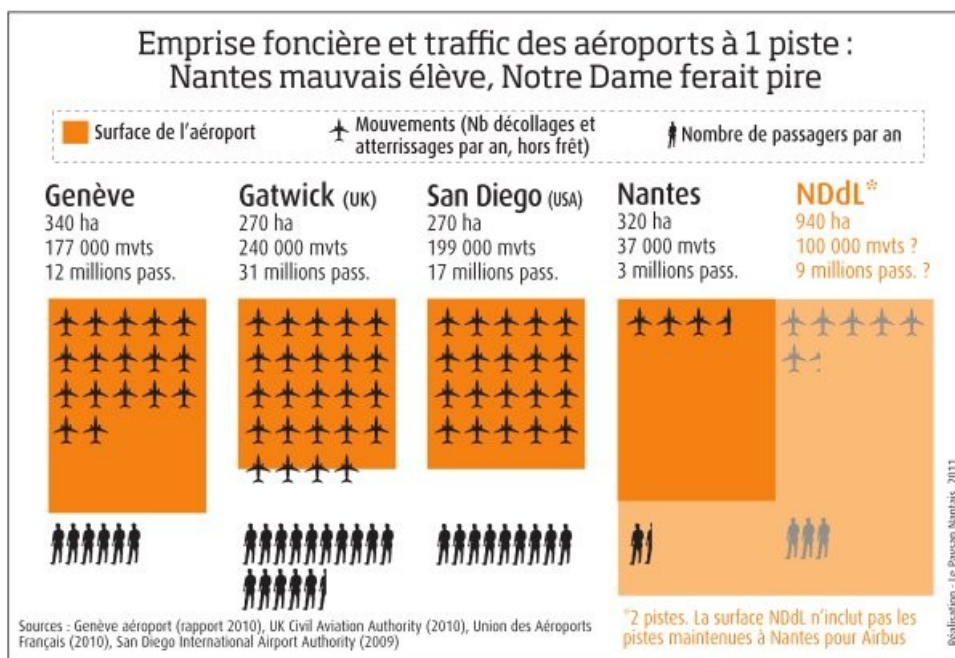
### Tracto-Vélo 2011 : en route vers Paris !

La coordination des opposants au projet de nouvel aéroport à Notre-Dame des Landes organise du dimanche 6 au samedi 12 novembre 2011 un déplacement en tracteurs et vélos jusqu'à Paris pour interpeller nos décideurs nationaux, peser sur les négociations entre partis qui ne manqueront pas d'avoir lieu pour les Présidentielles 2012 et dénoncer encore une fois l'aberration de ce projet dans les conjonctures financière, économique, sociale et environnementale actuelles.

Nous partirons de Notre-Dame des Landes le dimanche 6 novembre vers 9h. Nous passerons par Candé et Sablé, à proximité du Mans, Chartres et Versailles et, après Boulogne, nous arriverons à Paris le samedi 12 novembre vers midi. Nous aurons ainsi parcouru 400 kms.

Il existe plusieurs façons de participer à cette action :

Partir à vélo dès le dimanche 6 novembre et participer à toutes les étapes prévues ; le retour est prévu le dimanche 13 novembre par véhicule.



Seuls l'UMP et le PS soutiennent le projet de Notre-Dame des Landes, refusant tout débat avec l'ensemble des opposants... Ceci ressemble fort à des méthodes de pouvoir qui manquent d'arguments sérieux pour maintenir un projet qui va dans le mur : toujours plus grand, plus vite, plus loin et surtout plus coûteux !

Pourtant tous leurs discours et écrits nous parlent d'économie des fonds publics,

de développement durable, d'économie d'énergie, d'écologie ! Parfois même de lutte contre la perte de terre agricole ! De telles contradictions sont pour nous incompréhensibles et inacceptables. Comment des élus de Nantes Métropole (élue « capitale verte européenne 2013 » !), de la Région et du Conseil général peuvent-ils à la fois respecter les 1650 ha de zone aéroportuaire inscrits dans la déclaration d'utilité publique et annoncer par voie de presse que Nddl ne nécessiterait plus que quelques centaines d'hectares ? Voir la même surface que Nantes-Atlantique, soit 320 ha et 138 ha pour la route.

Alors que nous savons tous qu'aux 1650 ha prévus, il faudrait ajouter les emprises de rétablissement des 3 routes départementales, ainsi que les routes et chemins communaux, sans oublier les projets de tram-train et de TGV ! Encore plus fort, certains annoncent la remise en culture de 2000 ha de friches autour de Nantes Métropole... Quel agriculteur peut croire à cette annonce ? Tout ceci pour l'instant au stade des promesses, mais pour nous il est bien impossible de refaire de la polyculture élevage (comme à Nddl) sur la ceinture nantaise du fait du mitage du foncier disponible. Donc avant de vouloir réaliser l'impossible mieux vaut ne pas gaspiller l'existant à Nddl !

## Contrevérités sur le financement

Comment ces mêmes élus peuvent-ils nous expliquer que la participation des collectivités et de l'État au financement du projet est passée de 16 % à 46 % en 3 ans ? Dans le rapport de la commission d'enquête

**« Pour l'État,**  
Le coût se limitera au barreau routier (63 m€) et aux équipements de navigation aérienne (34 m€). Le financement sera apporté par le délégataire (Vinci) et si nécessaire par une subvention d'équilibre apportée par les collectivités publiques. »

Les porteurs du projet en 2006.

publique en 2007 (qui a servi de base au décret dit d'utilité publique), il était question d'un projet à 581 millions d'euros (M€), avec 2 grandes pistes de 3600 m, des installations pour 9 millions de passagers, une route 2 fois 2 voies de 12 km ; le tout financé par 500 M€ de fonds privés (le concessionnaire Vinci, choisi en 2010) et à 97 M€ par l'État, soit 16 % de fonds publics.

A ce moment là, il n'était pas question d'une participation des collectivités territoriales au financement du projet. Mais en octobre 2010 nous apprenons que 3 collectivités (Régions Pays de la Loire et Bretagne, Département et Communauté Urbaine) votaient une participation de 115 M€. En janvier 2011, nous découvrons dans le cahier des charges que Vinci ne financerait plus que 300 M€, l'État 138 et les collectivités 115. Donc un désengagement de Vinci de 200 M€, ce qui fait passer l'apport financier public de 16 à 46 %. Nous découvrons également que Vinci prend des garanties de 12 % par an de dividendes pour ses actionnaires et l'engagement des collectivités comme caution des prêts bancaires nécessaires.

Cerise sur le gâteau, le projet de Vinci ne correspond en rien aux prévisions : deux petites pistes de 2700 et 2900 mètres (donc plus d'A380 à Nddl) et des installations pour 4 millions de passagers, donc juste la même capacité que Nantes-Atlantique actuellement.

Alors comment, devant de telles contradictions, un manque de transparence, devant ce projet voué à l'échec économique, social et écologique, comment des élus responsables peuvent-ils continuer d'ignorer la pertinence de notre opposition ?

Pour l'instant les seuls retours à nos questions sont une occupation et même une répression policière musclée et violente (plusieurs blessés ces derniers mois) ce qui est très préoccupant pour la suite. Nous dénonçons cette violence et demandons la réouverture d'un dialogue constructif. Des propositions concrètes et chiffrées sont depuis longtemps proposées pour un réaménagement de l'existant à Nantes-Atlantique. Ceci permettant de faire face au réel besoin du transport aérien de la région, de sécuriser et de diminuer les nuisances sur la ville. Également d'éviter un gros gâchis de fonds

publics pour la construction, de perdre une surface agricole productive tout en préservant la biodiversité.

Arrêtons ce projet et ainsi faisons le choix d'un développement qui respectera les générations futures.

Michel Tarin

La part du financement public du projet est passée de 16 à 46 % en 3 ans

	2007*	2010**
Concessionnaire	484 M€	300 M€
Etat	97 M€	138,5 M€
Collectivités	0 M€	115,5 M€
	<b>581 M€</b>	<b>554 M€</b>
Part des fonds publics	<b>16 %</b>	<b>46 %</b>

\*Rapport de la Commission d'enquête publique  
\*\*Accord de financement Etat-Collectivités

## Un week-end réussi pour une bataille phare et exemplaire

**Du 8 au 10 juillet** plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé au week-end de lutte contre le projet d'aéroport. Venu d'ici et de plus loin, comme en témoigne Josie Riffaud, paysanne en Gironde.



Que de plaisir de se retrouver à Nddl pour clamer tous ensemble :

- que le monde façonné par Vinci n'est pas le nôtre,
- qu'il n'y a pas obligation à continuer vers toujours plus de croissance industrielle,
- que oui, une autre écriture de l'histoire existe,
- que les acteurs de ces possibles sont nombreux, déterminés et joyeux,
- que l'on peut remplacer privations et frustrations par bien vivre et justice sociale et environnementale.

C'est tous ces ingrédients qui ont fait du rassemblement de juillet 2011 une vraie réussite, un pas en avant dans la dynamique



de lutte pour préserver ce bocage magnifique et par ricochet, notre planète terre.

Comprendre et communiquer que nous vivons dans un monde fini et qu'il est essentiel de préserver ce qui n'a pas encore été saccagé est primordial. Voilà ce que nous avons su faire.

### Un crime contre l'Humanité

Poursuivre dans la voie du développement industriel dévoreur de terres nourricières est aujourd'hui assimilable à un crime contre l'humanité et contre la planète Terre.

La Via Campesina inscrit dans son plan d'action la nécessité de mettre à mal les multinationales qui veulent façonner le monde à leur manière. Vinci en fait partie. Un monde du toujours plus. Mais pas toujours plus de bien-être, de confort, toujours plus de profit, d'asservissement. Elles veulent devenir maîtres du monde et sont déjà aux tables de négociations de gouvernance mondiale auto proclamée.

C'est une perspective terrible de déguerpissement des populations dans le monde entier pour accaparer les terres pour des mégas projets autoroutiers, aéroportuaires, ferroviaires, barrages mais aussi pour produire des néocarburants, pour abreuver les réservoirs. L'accaparement des ressources pour pouvoir nourrir ce système en eau, minerais s'apparente à des méthodes colonialistes en Afrique notamment.

Aux côtés des locaux qui résistent en refusant depuis des années de se vendre, de sacrifier leurs terres sur « l'autel du progrès », des femmes et des hommes,



### Dynamique de lutte

Le rassemblement de juillet 2011 a fait un pas en avant dans la dynamique de lutte pour préserver ce bocage magnifique.

jeunes et moins jeunes, qui veulent prendre leur destinée en main et vivre simplement occupent des fermes, redonnent vie aux terres qui partaient en friche et qui sont menacées d'être bitumées.

C'est un fourmillement militant altermondialiste qui se mobilise pour que cette bataille, qui rappelle en bien des points celle du Larzac, soit elle aussi victorieuse.

Josie Riffaud, paysanne en Gironde, membre de la Confédération Paysanne, déléguée européenne à Via Campesina International.

